



CERTIFICAT D'INITIATION A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE

COMMUNIQUE DE LANCEMENT

2^{ème} édition

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) lance la deuxième édition du Certificat d'Initiation à la Propriété Intellectuelle (CIPI). La formation se déroulera du 18 au 27 novembre 2026 à l'Académie de Propriété Intellectuelle Denis EKANI (APIDE) de l'OAPI à Yaoundé (Cameroun).

Objectif

L'objectif principal de ce programme est de permettre aux participants de maîtriser les fondamentaux et les mécanismes essentiels du système de propriété intellectuelle propre à l'OAPI, afin d'optimiser leurs interventions professionnelles.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de cette formation, les auditeurs seront en mesure de :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit de la propriété intellectuelle ;
- Assimiler les procédures de dépôt et d'examen des demandes de protection des créations à l'OAPI (techniques, commerciaux et esthétiques) ;
- Accompagner, conseiller et assister efficacement les usagers dans la constitution de leurs dossiers de demande de protection ;
- Réaliser un pré-diagnostic de propriété intellectuelle au sein d'une structure ou pour un tiers ;
- Identifier les différentes formes de violation des droits de propriété intellectuelle et en appréhender les enjeux juridiques ;
- Comprendre le rôle stratégique des Structures Nationales de Liaison (SNL) dans la promotion et la vulgarisation du système régional ;
- Exploiter pleinement la plateforme de dépôt en ligne des demandes de protection déployée par l'OAPI.

Public cible

Ce certificat s'adresse prioritairement aux cadres moyens et professionnels ayant les profils suivants :

- Personnel des Structures Nationales de Liaison (SNL) ;
- Agents des structures d'appui au secteur privé, d'incubateurs et d'accélérateurs de start-ups ;
- Collaborateurs et juristes de cabinets de mandataires agréés auprès de l'OAPI ;
- Professionnels du droit : magistrats, greffiers, avocats ;
- Acteurs du monde académique : chercheurs, universitaires, personnels des structures de valorisation de la recherche.

Conditions d'éligibilité

Pour postuler à cette formation, les candidats doivent être titulaires d'au moins d'un Brevet de Technicien Supérieur ou d'un Diplôme d'études universitaire générales (bac+2) ou avoir validé la 2^{ème} année universitaire.

Des bourses couvrant les frais d'inscription, de transport aérien et de séjour à Yaoundé seront offertes par l'OAPI à certains candidats.

Des places seront également disponibles pour les candidats remplissant les conditions de candidature et ayant manifesté leur intérêt à payer les frais d'inscription d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA et à se prendre en charge pendant le séjour à Yaoundé.

Inscription

Le dossier de candidature est composé comme suit :

- un formulaire de demande d'admission dûment rempli disponible sur le site Internet indiqué ci-dessous ;
<https://response.forms.app/oapi-file/cipi-2>
- une lettre de recommandation émanant du supérieur hiérarchique du candidat ;
- une lettre de motivation du candidat ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- les copies certifiées des diplômes ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il suivra l'ensemble des enseignements de façon assidue et ponctuelle ;
- un engagement écrit et signé du candidat indiquant qu'il se prendra en charge.

Les dossiers de candidatures doivent parvenir à l'OAPI au plus tard, le 05 novembre 2026 à travers la plateforme dédiée à cet effet sur le site de l'Organisation au lien suivant :

<https://oapi.int/2026/10/23/communiqu%C3%A9-de-lancement-de-la-2i%C3%A8me-edition-du-certificat-dinitiation-a-la-propriet%C3%A9-intellectuelle-cipi/>

Contacts :

Académie de Propriété Intellectuelle Denis Ekani (APIDE)

BP : 887 Yaoundé (Cameroun)

Tél. (237) 222 20 57 67 / 222 20 57 00

Fax : (237) 222 20 57 27 / 222 20 57 21

E-mail : apide@oapi.int